

# IMMOBILIER SOLIDARITÉ 2



## BULLETIN DE SOUSCRIPTION

# Comment souscrire à Immobilier Solidarité 2 ?

## DOCUMENTS OBLIGATOIRES À JOINDRE

- Bulletin(s) de souscription de bons de souscription d'actions IR (BSA IR)  
3 exemplaires à compléter, dater et signer par le ou les investisseur(s) concerné(s)  
dont 1 pour le Souscripteur, 1 pour le Conseiller et 1 pour la Société de gestion
- Bulletin de souscription d'actions  
3 exemplaires à compléter, dater et signer par le ou les investisseur(s) concerné(s)  
dont 1 pour le Souscripteur, 1 pour le Conseiller et 1 pour la Société de gestion
- Fiche de connaissance client  
Ce document est à compléter intégralement, à parapher et à signer (signature du ou des investisseur concernés)
- Questionnaire PPE (Personne Politiquement Exposée) 1 exemplaire à retourner si concerné
- Pièce d'identité en cours de validité du ou des investisseurs (Cf. liste en annexe 1)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (Cf. liste en annexe 1)
- Relevé d'Identité Bancaire (RIB)
- Joindre un chèque à l'ordre d' « IMMOBILIER SOLIDARITÉ 2 » (le chèque ne peut pas être émis d'un compte professionnel)  
ou
- Fournir un justificatif de virement

## ENVOI DU DOSSIER

BOURSE DIRECT  
POLE EPARGNE  
374 Rue Saint-Honoré  
75001 Paris  
01 56 88 40 44

Pour toute question, vous pouvez nous contacter par téléphone ou par e-mail à l'adresse suivante : [epargne@boursedirect.fr](mailto:epargne@boursedirect.fr)

## JUSTIFICATIFS ACCEPTÉS

### DOCUMENTS OBLIGATOIRES A JOINDRE

#### 1 Justificatif de domicile - au choix :

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Facture d'électricité ou attestation ERDF de moins de 3 mois | <input type="checkbox"/> Avis de taxe d'habitation de moins de 3 mois   |
| <input type="checkbox"/> Facture de gaz de moins de 3 mois                            | <input type="checkbox"/> Avis de taxe foncière de moins de 3 mois   |
| <input type="checkbox"/> Facture d'eau de moins de 3 mois                             | <input type="checkbox"/> Avis de pré-imposition de moins de 3 mois  |
| <input type="checkbox"/> Facture de téléphonie fixe de moins de 3 mois                | <input type="checkbox"/> Document officiel des impôts si l'adresse est identique à celle mentionnée sur la pièce d'identité (1 an)  |
| <input type="checkbox"/> Facture internet de moins de 3 mois                          | <input type="checkbox"/> Carte grise valide   |
| <input type="checkbox"/> Cotisation d'assurance habitation de moins de 3 mois         | <input type="checkbox"/> Si vous êtes hébergé : copie recto-verso de la CNI de l'hébergeant + original d'attestation d'hébergement + justificatif de domicile au nom de l'hébergeant de moins de 3 mois (Cf. liste ci-dessus) |
| <input type="checkbox"/> Attestation d'assurance habitation de moins de 3 mois        |   |
| <input type="checkbox"/> Avis d'imposition de moins de 3 mois                         |   |

#### 1 Justificatif d'identité - au choix :

- Copie recto-verso de la carte d'identité en cours de validité
- Copie du passeport en cours de validité

# Modalités de l'émission des BSA IR

## MODALITES

Cette émission a pour objet de permettre à la Société de prendre des participations majoritaires dans des sociétés agréées en qualité d'« entreprises solidaire d'utilité sociale » (« ESUS ») et intervenant dans le secteur du logement résidentiel.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société IMMOBILIER SOLIDARITÉ 2 (la « Société ») en date du 18/03/2021 a décidé de procéder à l'émission à titre gratuit de sept cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (799.999) bons de souscription d'actions (« BSA IR »), au maximum, donnant chacun droit à la souscription d'une (1) action ordinaire nouvelle dont le prix de souscription est fixé à la valeur nominale de dix (10) euros.

Cette émission a pour objet de permettre à la Société de prendre des participations dans des sociétés aux mesures de réduction d'IR, prévues à l'article 199 terdecies 0 A du code général des impôts, et qui notamment répondent à la définition de PME et exercent une activité éligible.

Si les BSA IR étaient intégralement souscrits et exercés, cette émission aurait pour effet de porter le capital social de la Société actuellement fixé à trente sept mille (37.000) euros, à huit millions trente-six-mille neuf cent quatre vingt dix (8 036 990) euros.

## SOUSCRIPTION DES BSA IR

Les BSA IR sont émis et souscrits à titre gratuit. Ils sont incessibles. Le nombre minimum de BSA IR devant être souscrit et exercé par l'investisseur est fixé à cent (100). Les bulletins de souscription des BSA IR sont reçus dans l'ordre chronologique d'arrivée, pendant une période de souscription qui débute le 18 mars 2021 (date de dépôt du DIS) jusqu'au 24 décembre 2021 (pour les redevables IR souhaitant bénéficier des dispositifs de Réduction d'IR 2022 sur les revenus 2021), et jusqu'au 26 décembre 2022 (pour les redevables IR souhaitant bénéficier des dispositifs de Réduction d'IR 2023 sur les revenus 2022).

Dès lors qu'il y a plusieurs porteurs de BSA IR, ces derniers seront regroupés de plein droit en une masse par type de BSA pour la défense de leurs intérêts communs régie par les dispositions des articles L. 228-103 et suivants du code de commerce.

## EXERCICE DES BSA IR

Les bulletins de souscription et d'exercice des BSA IR signés sont adressés à IMMOBILIER SOLIDARITÉ 2 qui en transmet une copie accompagnée du mode de paiement de la souscription à RBC INVESTORS, dépositaire qui encaisse la souscription sur un compte.

Les BSA IR sont exercés sous la condition suspensive de la validation des dossiers d'investissement par le service Back et middle Office de Sigma Gestion (sur délégation de SIGMA GESTION). Des accusés de réception seront envoyés par e-mail (si l'information est disponible) ou courrier aux investisseurs afin de les tenir informés de la date de réception de leur dossier d'investissement.

A compter de la date de validation applicable, chaque investisseur disposera d'un délai de 48 heures maximum (le « Délai de Rétractation ») pour se rétracter et demander le remboursement du montant de sa souscription par e-mail avec demande d'avis de réception à l'adresse.

## Calendrier de l'opération BSA IR

Pour les redevables de l'IR souhaitant bénéficier de ces dispositifs de Réduction de l'IR 2022 (au titre des revenus 2021) ou de Réduction de l'IR 2023 (au titre des revenus 2022).

Augmentation de capital :	Date limite de réception du dossier d'investissement <sup>1</sup>	Date limite de validation du Dossier d'Investissement	Délai de rétractation	Constatation de l'augmentation de capital par le conseil d'administration de la Société
Première tranche	25/06/2021	Lendemain de la date limite de réception du Dossier d'Investissement	Jusqu'à 48h après la date de validation du Dossier de Souscription	30/06/2021
Deuxième tranche <sup>2</sup>	24/12/2022			31/12/2021
Troisième tranche <sup>3</sup>	24/06/2022			30/06/2022
Quatrième tranche <sup>4</sup>	26/12/2022			30/12/2022

<sup>1</sup> Au plus tard le ... à minuit.

<sup>2</sup> Aura lieu seulement si le seuil de sept millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt dix (7.999.990) euros n'a pas été atteint à l'issue de l'augmentation de capital de la première tranche.

<sup>3</sup> Aura lieu seulement si le seuil de sept millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt dix (7.999.990) euros n'a pas été atteint à l'issue des augmentations de capital cumulées des tranches précédentes.

<sup>4</sup> Aura lieu seulement si le seuil de sept millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt dix (7.999.990) euros n'a pas été atteint à l'issue des augmentations de capital cumulées des tranches précédentes.

## FICHE DE CONNAISSANCE CLIENT

Ce questionnaire permet d'évaluer l'adéquation et le caractère approprié de votre investissement dans Immobilier Solidarité 2, au regard de vos connaissances et de votre expérience en matière d'investissement ainsi que de votre situation financière et de vos objectifs. Ces informations sont nécessaires à notre démarche de société de gestion de portefeuille, conformément aux dispositions du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers.

### VOTRE SITUATION PERSONNELLE

M.       Mme       Co-souscripteurs

#### Souscripteur 1 (ou Monsieur)

#### Souscripteur 2 (ou Madame)

Nom\* \_\_\_\_\_  
 Prénom\* \_\_\_\_\_  
 Né(e) le \_\_\_\_\_  
 A\* \_\_\_\_\_ Dept \_\_\_\_\_  
 Adresse fiscale\* \_\_\_\_\_  
 Code postal \_\_\_\_\_ Ville\* \_\_\_\_\_

**Situation de famille :**  Célibataire     Divorcé(e)  
 Marié(e)     Veuf/Veuve  
 Pacsé(e)

**Régime matrimonial :**  Séparation de biens     Participation aux acquêts  
 Communauté réduite aux acquêts     ...  
 Communauté universelle

### VOTRE PATRIMOINE

#### 1. Estimation globale de votre patrimoine

<input type="checkbox"/> Entre 0 et 200 K€	Epargne liquide	.....%
<input type="checkbox"/> Entre 201 et 500 K€	Assurance vie fonds en €	.....%
<input type="checkbox"/> Entre 501 et 800 K€	Parts de titres non cotés (FCPI, FIP, FCPR, PME...)	.....%
<input type="checkbox"/> Entre 801 et 1 300 K€	Actions / Obligations/ OPCVM	.....%
<input type="checkbox"/> Entre 1301 et 2 570 K€	Résidence de jouissance	.....%
<input type="checkbox"/> Supérieur à 2 570 K€	Immobilier d'investissement	.....%

#### 2. Vos revenus

<input type="checkbox"/> < à 45 K€	Revenus professionnels	.....%
<input type="checkbox"/> Entre 45 K€ et 75 K€	Revenus locatifs	.....%
<input type="checkbox"/> Entre 75 K€ et 150 K€	Revenus de valeurs mobilières	.....%
<input type="checkbox"/> > à 150 K€		

#### 3. Vos engagements financiers (tous crédits confondus)

<input type="checkbox"/> Entre 0 et 10 K€	<input type="checkbox"/> Entre 101 K€ et 300 K€
<input type="checkbox"/> Entre 11 K€ et 100 K€	<input type="checkbox"/> Plus de 300 K€

### ORIGINE DES FONDS

Les fonds que vous souhaitez investir proviennent-ils de comptes bancaires ouverts à votre nom auprès d'un établissement bancaire agréé en France

Oui     Non

Ces fonds proviennent de :

Salaires et traitements     Revenus fonciers  
 Cession de parts de société     Autres (à préciser) : \_\_\_\_\_  
 Pension, retraites, rentes    \_\_\_\_\_

### CLAUSE FATCA

1. Êtes-vous résident fiscal américain ?     Oui     Non  
 2. Êtes-vous citoyen américain ?     Oui     Non  
 3. Si oui, quel est votre TIN (Tax Identification Number) ? \_\_\_\_\_

Des exemplaires du Document d'Information Synthétique sont disponibles sans frais au siège de la Société, sis 18 rue de la Pépinière – 75008 Paris, et le site internet [www.sigmagestion.com](http://www.sigmagestion.com), ainsi que sur le site de l'AMF <http://www.amf-france.org>. Les investisseurs sont invités à prendre attentivement en considération les facteurs de risques décrits au titre II du Document d'Information Synthétique avant de prendre leur décision d'investissement. La réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet négatif sur les activités, la situation, les résultats financiers de la Société. En outre, d'autres risques, non encore actuellement identifiés ou considérés comme non significatifs par la Société, pourraient avoir le même effet négatif et les investisseurs pourraient perdre tout ou partie de leur investissement.

### VOTRE CONNAISSANCE DU PRODUIT

#### 1. En matière de placements financiers, vous considérez-vous comme un investisseur :

Débutant     Moyennement expérimenté     Expérimenté

	Oui	Non
a. Avez-vous bien conscience que l'investissement dans Immobilier Solidarité 2 représente un risque en capital ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b. Êtes-vous financièrement en mesure de supporter ce risque en capital ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c. L'investissement envisagé représente-t-il une part modérée de votre patrimoine (< 15 %) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d. Gérez-vous vous-même votre portefeuille ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
e. Avez-vous pris en compte une durée minimale de 5 ans de détention afin de bénéficier de la réduction fiscale ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Si vous avez répondu « non » à une ou plusieurs questions (à l'exception de la question « d »), vos objectifs ne semblent pas être en adéquation avec les caractéristiques de l'offre Immobilier Solidarité 2. Nous vous invitons à vous rapprocher de votre Conseiller financier personnel qui pourra utilement compléter votre information et préciser avec vous l'adéquation du produit à votre profil.

#### 2. Quels sont vos objectifs d'investissement ?

Optimisation fiscale     Transmettre mon patrimoine  
 Diversifier mon patrimoine     Autres (à préciser) : \_\_\_\_\_  
 Obtenir des revenus complémentaires    \_\_\_\_\_

**En cochant la case ci-contre, je certifie sur l'honneur que les éléments figurant sur la présente attestation de résidence fiscale sont exactes et conformes à la réalité à la date de signature du présent document.**

Date : \_\_\_\_\_

Signature(s) du ou des investisseur(s)

## CONDITIONS ET ENGAGEMENT DE L'INVESTISSEUR

Souscripteur 1 (ou Monsieur)

Souscripteur 2 (ou Madame)

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_  
demeurant au \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

### Reconnais:

- Avoir vérifié que cet investissement dans IMMOBILIER SOLIDARITÉ 2, et l'avantage qu'il procure, est bien adapté à ma situation personnelle ; <sup>(1)</sup>
- Avoir été informé(e) que l'activité de la Société objet de l'investissement s'exerce dans un domaine de nature incertaine, qu'il s'agit donc d'un placement à risque et que la rentabilité de cette opération financière pour l'investisseur est fortement basée sur l'économie d'impôt à laquelle l'investissement donne droit ;
- Avoir été informé(e) que la durée d'immobilisation de l'investissement sera au minimum de 5 ans (les actions souscrites devant être conservées jusqu'au 31 décembre de la 5ème année qui suit celle de la souscription) et que les possibilités pratiques de cession seront limitées en l'absence de marché secondaire et du fait de l'absence d'avantage fiscal pour un acheteur de second rang ;
- Avoir été informé(e) de mon droit de rétractation ;
- Que ce document a été établi sur la base d'informations que j'ai communiquées à mon Conseiller financier personnel et que ces informations sont exactes à la date de signature ci-dessous ;
- Que les décisions d'investissements mentionnées sur ce document le sont sur la base de la réglementation fiscale actuellement en vigueur et que nul ne pourra être tenu responsable de toute modification ultérieure de cette réglementation ;
- Avoir pris connaissance des statuts, du dernier Document d'Information Synthétique ou notice d'information en vigueur, délivrés par mon Conseiller financier personnel ;
- Que cet investissement constitue une solution pertinente au regard des informations que j'ai fournies quant à mes besoins, à ma situation, à mon expérience et connaissance du marché des instruments financiers ;
- Que s'agissant de mes données personnelles, je suis informé(e) du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), visible sur le site internet [www.sigmagestion.com](http://www.sigmagestion.com) dans la rubrique « Informations réglementaires ».

Au regard des informations que vous nous avez communiquées, nous vous informons que nous vous classons dans la catégorie des clients non professionnels. Il vous est néanmoins possible de demander une reclassification qui pourra cependant vous être refusée. Vous êtes également tenu de nous faire part de tout changement de votre situation susceptible de modifier votre classification. Dans le cas où vous souhaiteriez faire une demande de changement de classification vous devez considérer qu'un client non professionnel bénéficie d'une plus grande protection qu'un client professionnel.

Les données personnelles recueillies sont nécessaires au traitement de votre dossier par IMMOBILIER SOLIDARITÉ 2 et pourront être utilisées pour les finalités principales suivantes: gestion et suivi de vos souscriptions en interne ou avec des prestataires/sous-traitants, prospection et animation commerciale, réponses aux obligations légales et réglementaires. Vous pouvez vous opposer à l'utilisation de vos données personnelles aux fins de propositions commerciales en cochant la case ci-contre :

Vos données personnelles pourront donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification et d'opposition selon la loi n°78-17 du 6 Janvier 1978 modifiée, relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés en écrivant à l'adresse de IMMOBILIER SOLIDARITÉ 2. Vous êtes informés que IMMOBILIER SOLIDARITÉ 2 met en œuvre un traitement de données ayant pour finalité la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme et que le régime de droit d'accès est conforme à l'article L 561-45 du Code Monétaire et Financier.

En signant le bulletin de souscription et le présent document, je prends donc acte des dispositions ci-dessus, et certifie les informations renseignées comme étant véritables.

Date : \_\_\_\_\_

Cachet et signature du Conseiller

BOURSE DIRECT  
POLE EPARGNE  
374 Rue Saint-Honoré  
75001 Paris  
01 56 88 40 44

Signature(s) du ou des investisseur(s)

(1) En cas de doute, il est recommandé de consulter un Conseiller juridique ou financier personnel.

Des exemplaires du Document d'Information Synthétique sont disponibles sans frais au siège de la Société, sis 18 rue de la Pépinière – 75008 Paris, et le site internet [www.sigmagestion.com](http://www.sigmagestion.com), ainsi que sur le site de l'AMF <http://www.amf-france.org>. Les investisseurs sont invités à prendre attentivement en considération les facteurs de risques décrits au titre II du Document d'Information Synthétique avant de prendre leur décision d'investissement. La réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet négatif sur les activités, la situation, les résultats financiers de la Société. En outre, d'autres risques, non encore actuellement identifiés ou considérés comme non significatifs par la Société, pourraient avoir le même effet négatif et les investisseurs pourraient perdre tout ou partie de leur investissement.

## QUESTIONNAIRE RELATIF À L'IDENTIFICATION DES PERSONNES POLITIQUEMENT EXPOSÉES

### À COMPLETER

Si vous exercez ou avez exercé depuis moins d'un an une fonction politique, juridictionnelle ou administrative importante, merci de remplir les informations suivantes :

1. Exercez-vous ou avez-vous exercé (au cours de l'année écoulée) un mandat politique ou une fonction publique au plan régional, national ou international à l'étranger\* ?

Oui  Non

Si oui, merci de préciser l'intitulé exact du mandat ou de la fonction : \_\_\_\_\_

Description et rôle du mandat / de la fonction : \_\_\_\_\_

Date d'entrée en fonction : \_\_\_\_\_ Date de sortie en fonction : \_\_\_\_\_

2. Vos parents, enfants, conjoint ont-ils exercé ou exercent-ils encore un mandat politique ou une fonction publique au plan régional, national ou international à l'étranger\* ?

Oui  Non

Si oui, merci de préciser l'intitulé exact de la fonction publique, ainsi que l'identité et la qualité de la personne concernée.

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Qualité : \_\_\_\_\_

Description et rôle du mandat/de la fonction : \_\_\_\_\_

Fait à \_\_\_\_\_ Le \_\_\_ / \_\_\_ /20\_\_

SIGNATURE(S) OBLIGATOIRE(S)



souscripteur



co-souscripteur

\* En tant que : Chef d'Etat, Membre d'un gouvernement ou de la Commission Européenne, Membre d'un parlement ou du parlement européen, Membre d'une cour suprême, d'une cour constitutionnelle ou d'une haute juridiction, membre d'une Cour des Comptes, Dirigeant ou membre de la direction d'une banque centrale, Ambassadeur, haut diplomate, consul, Officier général ou Officier supérieur assurant le commandement d'une armée, Membre de la direction d'une entreprise publique, Dirigeant d'une institution internationale publique créée par un traité (ex : OTAN, ONU, BCE...)

Cachet du distributeur

BOURSE DIRECT  
POLE EPARGNE  
374 Rue Saint-Honoré  
75001 Paris  
01 56 88 40 44

# IMMOBILIER SOLIDARITÉ<sup>2</sup>



## BULLETIN DE SOUSCRIPTION

# BULLETIN DE SOUSCRIPTION DE BONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS IR (BSA IR) ET D' ACTIONS IMMOBILIER SOLIDARITÉ 2

## IMMOBILIER SOLIDARITÉ 2

Société Anonyme au capital de 37 000 euros

Siège social : 18 rue de la Pépinière 75 008 Paris - RCS Paris 888 607 009

Nom du cabinet :

BOURSE DIRECT EPARGNE

Code distributeur :

### ETAT CIVIL Souscripteur / Co-souscripteur (\* merci d'écrire en majuscules)

M.  Mme  Co-souscripteurs

#### Souscripteur 1 (ou Monsieur)

#### Souscripteur 2 (ou Madame)

Nom*	_____	_____
Nom de jeune fille*	_____	_____
Prénom*	_____	_____
Né(e) le	_____	_____
A*	_____ Dept _____	_____ Dept _____
Nationalité*	_____	_____
Email	_____	Tel. _____
Adresse fiscale*	_____	_____
Code postal	_____	Ville* _____

#### Après avoir pris connaissance :

- Des conditions de l'émission de sept cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (799.999) bons de souscription d'actions ordinaires (« BSA IR ») à titre gratuit donnant droit chacun, en cas d'exercice, à la souscription d'une action ordinaire de la Société pour un montant de dix (10) euros correspondant à la valeur nominale de cette action, décidée par la collectivité des associés de la société IMMOBILIER SOLIDARITÉ 2 (la « Société ») réunis en assemblée générale extraordinaire en date du 18 mars 2021 et de la suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires existants aux BSA IR à émettre respectivement au profit des personnes physiques redevables de l'impôt sur le revenu (l'« IR ») 2022 au titre des revenus 2021, et 2023 au titre des revenus 2022, ainsi que des conditions et modalités de cette offre au public décrite dans le Document d'Information Synthétique.
- Des conditions me permettant de bénéficier d'une réduction d'IR, en particulier la conservation de mes actions pendant une durée minimale de 5 ans, les actions souscrites bénéficiant des réductions devant être conservées jusqu'au 31 décembre de la 5ème année qui suit celle de la souscription.

#### Déclare avoir exercé depuis moins d'un an une fonction politique, juridictionnelle ou administrative importante :

Oui\*  Non

\* **Personne Politiquement Exposée** : Chef d'Etat, Membre d'un gouvernement ou de la Commission Européenne, Membre d'un parlement ou du Parlement européen, Membre d'une cour suprême, d'une cour constitutionnelle ou d'une haute juridiction, membre d'une Cour des Comptes, Dirigeant ou Membre de la direction d'une banque centrale, Ambassadeur, haut diplomate, consul, Officier général ou officier supérieur assurant le commandement d'une armée, Membre de la direction d'une entreprise publique, Dirigeant d'une institution internationale publique créée par un traité (ex : OTAN, ONU, BCE...). Dans le cadre de la mise en œuvre de la 3<sup>ème</sup> directive de Lutte contre le Blanchiment des capitaux et contre le financement du terrorisme, nous sommes tenus de réunir des informations complémentaires concernant les Personnes Politiquement Exposées.



Si vous avez coché « Oui » à la question ci-dessus, merci de bien vouloir renseigner le questionnaire relatif aux PPE (en annexe).

#### PARAPHE(S) OBLIGATOIRE(S)



Bulletin de souscription de bons de souscription d'actions IR (BSA IR)

Bulletin de souscription d'actions Immobilier Solidarité 2

Paraphe(s) :

 souscripteur  co-souscripteur

Paraphe(s) :

 souscripteur  co-souscripteur



# BULLETIN DE SOUSCRIPTION DE BONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS IR (BSA IR)

## SOUSCRIPTION

### Je déclare :

- souscrire \_\_\_\_\_ bons de souscriptions d'actions (« BSA ») IR à titre gratuit conformément aux modalités d'émission décrites dans le Document d'Information Synthétique et dans les décisions des actionnaires en date du 18 mars 2021.
- que le présent investissement est conforme à ma situation financière, à mon expérience et à mes objectifs en matière de placements financiers ;
- être conscient et comprendre les risques liés à la souscription d'actions de la Société résultant de l'exercice des BSA IR ;
- avoir connaissance qu'un investissement dans la Société implique un risque substantiel du fait, en autres, de la nature des investissements que la Société envisage de réaliser dans des PME et de la nature non liquide des investissements de la Société dans des PME dont les titres ne sont pas cotés.
- être en mesure de supporter une perte complète de mon investissement ;
- que les fonds utilisés en cas d'exercice des BSA IR pour la souscription des actions ne résultent pas de l'exercice d'une activité illicite et ne concourent pas au blanchiment de capitaux ou au financement du terrorisme.

## ENCADREMENT DES FRAIS ET COMMISSIONS DE COMMERCIALISATION, DE PLACEMENT ET DE GESTION

En cas d'exercice des BSA IR souscrits, les frais et commissions de gestion et de distribution prélevés sur la Société sont à hauteur d'un taux de frais annuel moyen (TFAM) maximal de 3,37% TTC, dont des frais et commissions et de distribution (y compris droits d'entrée), à hauteur d'un pourcentage maximal de 1,34% TTC. Les frais et commissions de distribution ne pourront être prélevés au-delà de 8 ans.

## SIGNATURE

Je reconnais avoir été informé(e) de l'existence et des modalités du délai de réflexion en cas de démarchage, et en avoir bénéficié le cas échéant, conformément aux dispositions du Code monétaire et financier applicables.

Fait à \_\_\_\_\_ Le \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_

En trois exemplaires, dont un m'a été remis.

Signature du ou des investisseur(s) précédée de la mention :

«Bon pour souscription formelle et irrévocable de [nombre de BSA IR] bons de souscriptions d'actions IR».

Bon pour souscription formelle et irrévocable de  
bons de souscriptions d'actions IR

SIGNATURE(S) OBLIGATOIRE(S)	
 souscripteur	 co-souscripteur

Des exemplaires du Document d'Information Synthétique sont disponibles sans frais au siège de la Société, sis 18 rue de la Pépinière – 75008 Paris, et le site internet [www.sigmagestion.com](http://www.sigmagestion.com), ainsi que sur le site de l'AMF <http://www.amf-france.org>. Les investisseurs sont invités à prendre attentivement en considération les facteurs de risques décrits au titre II du Document d'Information Synthétique avant de prendre leur décision d'investissement. La réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet négatif sur les activités, la situation, les résultats financiers de la Société. En outre, d'autres risques, non encore actuellement identifiés ou considérés comme non significatifs par la Société, pourraient avoir le même effet négatif et les investisseurs pourraient perdre tout ou partie de leur investissement.

SIGMA GESTION - 18 RUE DE LA PÉPINIÈRE - 75 008 PARIS • RCS PARIS 477 810 535

## SOUSCRIPTION

### Je déclare :

- être titulaire de : \_\_\_\_\_ BSA IR émis par la Société,  
 exercer : \_\_\_\_\_ BSA IR émis par la Société dont je suis titulaire,

- souscrire en conséquence : \_\_\_\_\_ actions ordinaires de la Société,
- libérer la somme de : \_\_\_\_\_ euros, correspondant à  
la souscription de : \_\_\_\_\_ actions ordinaires nouvelles au prix unitaire de 10,00 euros  
et avoir pris connaissance que l'exercice des BSA est soumis à la condition suspensive de la validation de mon dossier d'investissement par le conseil  
d'administration de la Société.

Ainsi, je verse un montant total de \_\_\_\_\_ €

## ENCADREMENT DES FRAIS ET COMMISSIONS DE COMMERCIALISATION, DE PLACEMENT ET DE GESTION

Je consens à ce que soient prélevés sur la Société des frais et commissions de gestion et de distribution, à hauteur d'un taux de frais annuel moyen (TFAM) maximal de 3,37% TTC, dont des frais et commissions et de distribution (y compris droits d'entrée), à hauteur d'un pourcentage maximal de 1.34% TTC. Les frais et commissions de distribution ne pourront être prélevés au-delà de 8 ans.

Par ailleurs, j'atteste que le présent investissement est conforme à ma situation financière, à mon expérience et à mes objectifs en matière de placements financiers. Et Je reconnais avoir été informé de l'exercice et des modalités du délai de rétractation.

### A l'appui de ma souscription, je joins soit :

un chèque n° \_\_\_\_\_ tiré sur la Banque \_\_\_\_\_ à l'ordre de « IMMOBILIER SOLIDARITÉ 2 »

un ordre irrévocable de virement bancaire sur le compte « Immobilier Solidarité 2 »

d'un montant de \_\_\_\_\_ euros  
(indiquer le montant en chiffres et en lettres) représentant la totalité de mon apport. (IBAN n° FR76 1529 8000 0100 2214 1010 047)

ou

Je vous donne l'autorisation de prélever la somme de \_\_\_\_\_ euros  
sur le compte suivant IBAN n° \_\_\_\_\_

## SIGNATURE

Je reconnais avoir été informé(e) de l'existence et des modalités du délai de réflexion en cas de démarchage, et en avoir bénéficié le cas échéant, conformément aux dispositions du Code monétaire et financier applicables.

### Je déclare

- que le présent investissement est conforme à ma situation financière, à mon expérience et à mes objectifs en matière de placements financiers ;
- être conscient et comprendre les risques liés à la souscription d'actions de la Société résultant de l'exercice des BSA IR.
- avoir connaissance qu'un investissement dans la Société implique un risque substantiel du fait, en autres, de la nature des investissements que la Société envisage de réaliser dans des PME et de la nature non liquide des investissements de la Société dans des PME dont les titres ne sont pas cotés.
- être en mesure de supporter une perte complète de mon investissement ;
- que les fonds utilisés en cas d'exercice des BSA pour la souscription des actions ne résultent pas de l'exercice d'une activité illicite et ne concourent pas au blanchiment de capitaux ou au financement du terrorisme ;



Fait à \_\_\_\_\_ Le \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_\_\_

En trois exemplaires, dont un m'a été remis.

Signature de(s) l'investisseur(s) précédée de la mention :

« Bon pour souscription formelle et irrévocable de [nombre d'actions] actions ».

Bon pour souscription formelle et irrévocable de  
bons de souscriptions d'actions IR

SIGNATURE(S) OBLIGATOIRE(S)	
 _____	 _____
souscripteur	co-souscripteur